SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ : INTERVENIR EN INTERFILIARITÉ EN 5 ÉTAPES

Mettre en place des conditions favorables à l'interfiliarité dans les actions d'éducation et de promotion de la santé menées par les étudiants

Document à destination **des référents pédagogiques**, encadrants, tuteurs des étudiants et garants de la qualité des actions en prévention et promotion de la santé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

Drapps OCCITANIE
Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé

Promotion Santé Occitanie

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos **2**

Introduction **2**

Etape n°1 :
Se rencontrer, faire connaissance pour créer une culture commune autour du SSES **6**

Etape n°2 :
Intégrer l'évaluation à toutes les étapes du projet d'action comme une condition au succès de l'interfiliarité **7**

Etape n°3 :
Construire les contenus communs de la formation théorique pour partager cette culture commune **8**

Etape n° 4 :
Concevoir, planifier, l'action et intervenir en interprofessionnalité **10**

Etape n° 5 :
Communiquer largement sur l'interfiliarité, valoriser les actions et partager les bonnes pratiques **11**

Annexes **12**

AVANT-PROPOS

Le Service Sanitaire constitue un véritable levier pour la politique de prévention et de promotion de la santé, faisant écho aux priorités nationales et régionales du Projet Régional de Santé (Décret du 12 juin 2018).

Le dispositif doit apporter un double bénéfice, d'abord pour les étudiants en santé, puis dans un second temps pour les publics destinataires des actions. En cela, il amène un vrai changement de culture et à terme de pratiques, en sensibilisant et en impliquant les futurs professionnels de santé, dès leur formation initiale.

Favoriser **l'interfiliarité** (apprendre, construire et réaliser ensemble) devient dès lors un enjeu, compte tenu que les futurs professionnels connaîtront pour la majorité d'entre eux un mode d'exercice décloisonné et coordonné.

Selon la première évaluation réalisée par le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) en juin 2020, le principe d'interprofessionnalité est plébiscité par les étudiants: celui-ci permet de valoriser les savoirs et compétences spécifiques de chaque filière, qui donne du sens à la démarche de projet et qui contribue à réduire les stéréotypes professionnels.

L'interprofessionnalité est aussi valorisée par les responsables des différentes filières, avec cependant quelques réserves notamment sur la complexité dans l'organisation des plannings, les contenus hétérogènes des cursus, la distance géographique des instituts de formation et facultés des lieux d'intervention.

Cette ambition rejoint celle plus générale de former ensemble des étudiants en santé, en intégrant des champs disciplinaires transversaux à plusieurs métier de la santé (cf expérimentation lancée à la rentrée 2020, régie par le décret n° 2020-553 du 11 mai 2020, relatif aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche). Les ouvertures ou les projets d'UFR Santé en cours illustrent aussi cette volonté.

Le document vise à faciliter la mise en place de l'interfiliarité dans les actions du Service Sanitaire réalisés par les étudiants. Il synthétise les contributions et conseils co-construits par le groupe de travail « Interfiliarité », co-animé par l'ARS Occitanie, l'Education Nationale et Promotion Santé Occitanie.

UN DOCUMENT CO-RÉDIGÉ

Le groupe de travail s'est réuni à cinq reprises entre septembre 2019 et mars 2020, à partir des premières réflexions initiées le 19 juin 2019 et des pistes portées à connaissance du comité stratégique régional du 8 juillet 2019.

Les aspects traités ont concerné la méthodologie, l'organisation, la communication et les outils, en privilégiant une approche de l'interfiliarité souple et progressive.

Ce document est évolutif et sera enrichi en tant que de besoin. Il constitue une première synthèse des facteurs clé de succès pour mettre en oeuvre de manière progressive l'interfiliarité, selon l'état des outils et des ressources disponibles.

Les participants contributeurs :

- **IFSI Toulouse PREFMS**
- **IFSI Croix-Rouge Toulouse**
- **IFSI d'Albi**
- **IFSI de Bagnols sur Cèze**
- **IFSI de Narbonne**
- **IFSI de Carcassonne**
- **IFSI de Perpignan**
- **IFSI de Sète**
- **IFSI de Castelnau-le-Lez (AEHP)**
- **IFSI de Cahors**
- **IFSI de Mende**
- **IFSI de Nîmes**
- **IFSI de Figeac**
- **IFSI de Auch**
- **IFSI de Foix**
- **IFMK de Auch**
- **Maïeutique Toulouse**
- **Maïeutique de Montpellier-Nîmes**
- **IFMK Montpellier**
- **IFMK Toulouse**
- **Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes**
- **Faculté de Médecine Toulouse**
- **Faculté de Pharmacie Montpellier**
- **Faculté de Pharmacie Toulouse**
- **Faculté d'odontologie de Toulouse**
- **Faculté d'odontologie de Montpellier-Nîmes**
- **IFSI de Tarbes**
- **Et des représentants d'étudiants (filières : médecine, pharmacie, odontologie)**

Le programme des séances :

01

Séance n°1 : La formation des référents pédagogiques et des étudiants.

Objectif : Identifier les éléments incontournables pour les étudiants et les formateurs pour favoriser la mise en œuvre des actions (démarche de projet, posture, outils et techniques d'animation, capacité à développer l'empowerment des publics ciblés, utilisation des différentes sources d'information et des outils disponibles, ...)

02

Séance n°2 : Suite des travaux amorcés.
Focus sur les montages pédagogiques (organisations, architectures et contenus de formation des référents pédagogiques et des étudiants).

Objectif : Travailler sur les montages pédagogiques : organisation concrète, architecture, contenus pédagogiques et articulation de la formation des

03

Séance n°3 : Mutualisation des ressources.
Focus sur les étapes clé et les ressources (outils, supports) mutualisables.

Objectif : Définition des étapes clés, des ressources (outils, documents, supports)

04

Séance n°4 : L'évaluation

Objectif : Définir ce qui doit être évalué (l'action, l'étudiant, le dispositif ...) et préciser le calendrier, les moyens. Construction de trois grilles d'évaluation : une pour le référent pédagogique, une autre pour le référent de proximité initié à la démarche d'éducation pour la santé et enfin une pour le référent de proximité

05

Séance n°5 : Validation des travaux sur l'interfiliarité
Validation de la grille d'évaluation des actions destinée aux référents pédagogiques qui peut être communiquée aux étudiants, et présentation du plan détaillé.

Objectif : Validation des grilles d'évaluation des actions et présentation du plan

DÉFINITION DE L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

L'éducation pour la santé vise à donner les capacités aux personnes de faire des choix favorables à leur santé. Elle s'appuie sur une conception émancipatrice de l'éducation, c'est-à-dire favorisant l'autodétermination, autrement dit la liberté de choix des personnes.

Elle repose sur des actions :

- d'information des personnes et d'explication des messages sanitaires, pour faire connaître et comprendre des enjeux (l'intérêt d'arrêter de fumer par exemple). Un effort pour rendre l'information compréhensible et utilisable par tous est primordial ;
- d'accompagnement des choix et de soutien de la motivation ;
- de prise de conscience de tout l'implicite qui peut orienter les comportements de chacun : les normes sociales et culturelles, les expériences antérieures, l'influence des pairs, etc.

Les actions d'éducation pour la santé dans le cadre du service sanitaire seront menées en groupe.

LES PRINCIPES ÉTHIQUES EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- Respecter le choix des personnes, et leur laisser construire et s'approprier les compétences
- Se garder d'imposer des comportements prédéterminés
- S'abstenir de culpabiliser une personne qui fait un choix estimé préjudiciable à sa santé
- Laisser la liberté aux personnes de ne pas participer. En milieu scolaire, les élèves sont en général obligés d'assister aux différentes interventions. En éducation à la santé de préciser lors de l'intervention que chacun a le droit de se taire, même s'il est nécessaire qu'il assiste à l'intervention
- Respecter les différences, en particulier les différences culturelles
- S'abstenir de tout jugement moral
- S'attacher à mettre en œuvre des actions visant à réduire les inégalités sociales.

DÉFINITION DE L'ACTION EN INTERFILIARITÉ

On entend par « action en interfiliarité » ou « action en interprofessionalité » toute intervention préparée, travaillée et réalisée par au moins 2 filières différentes ensemble.

On distingue deux niveaux d'interfiliarité.

Niveau 1 : des filières médicales ensemble ou des filières paramédicales ensemble

Niveau 2 : des filières médicales et paramédicales dans le même groupe

C'est bien vers une action en interfiliarité de niveau 2 que doivent tendre les interventions que les étudiants sont invités à préparer, concevoir et réaliser.

Rappel des rôles et missions de chacun conformément à la charte régionale d'engagement :

Référent pédagogique :

L'organisme de formation en santé désigne un référent pédagogique, en charge du suivi d'un ou plusieurs groupes d'étudiants. Le référent pédagogique est garant de la qualité de la préparation, de formation de l'étudiant et de l'évaluation de son intervention, ainsi que de la validation des UE impactées par le service sanitaire.

Référent de proximité :

La structure d'accueil désigne un référent de proximité, chargé d'assurer le suivi de l'étudiant(e) en santé et d'optimiser les conditions de réalisation de l'action conformément aux objectifs pédagogiques définis. Le rôle des référents (pédagogique, de proximité) est décrit dans l'arrêté de juin 2018, ainsi que dans l'annexe 5 de l'instruction interministérielle de nov. 2018.

Equipes ressources départementales (spécifique à l'organisation de l'Education Nationale) :

Il s'agit d'un groupe projet constitué de ressources de proximité, qui informent et apportent localement un appui aux référents de proximité. Les référents départementaux peuvent être sollicités, soit en amont pour organiser et faciliter l'accueil des étudiants, soit en cas de problème. Cette organisation pourrait être étendue à d'autres terrains d'action, en fonction du niveau géographique pertinent.

Repères pour les référents pédagogiques :

- **S'appuyer sur une stratégie pédagogique globale,** qui intègre les contenus pédagogiques relatifs à la préparation du Service sanitaire ;
- **Viser des objectifs compréhensibles** par tous et partageables ;
- **Viser des objectifs mesurables** quantitativement ou qualitativement ;
- **Viser des objectifs atteignables :** mobiliser 2-3 filières par projet maximum ;
- **Bâtir des projets « modestes » :** ne pas exiger le changement de comportement immédiat des publics bénéficiaires ;
- **Viser des objectifs réalistes :** mobiliser maximum 5 étudiants/projet ; ainsi il sera plus facile de remplir une voiture et permettra de limiter les coûts ;
- **Définir des objectifs dans le temps :** le calendrier est accessible et annoncé ;
- **Partager** (sous réserve de faisabilité en termes de locaux, de volumes d'étudiants) les enseignements et l'accompagnement des étudiants entre les enseignants/encadrants des différentes filières ;
- **Etre transparent** vis-à-vis des étudiants sur les modalités d'évaluation.

ETAPE N° 1 : SE RENCONTRER, FAIRE CONNAISSANCE POUR CRÉER UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DU SSES

Les référents pédagogiques sont de véritables ambassadeurs de l'interprofessionnalité dans la réalisation des actions de prévention primaire, c'est pourquoi il est important que les référents pédagogiques fassent connaissance entre eux avant même de préparer l'année universitaire, surtout pour ceux qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.

OBJECTIFS :

- **Partager une vision** commune et un cadre de référence en prenant d'abord connaissance de la charte régionale et vérifier que sa compréhension est partagée
- **Mieux se connaître** et connaître les contraintes de chacun ;
- **Confronter, capitaliser,** en créant des temps et des espaces communs, pour éviter les fonctionnements « autarciques » et pour éviter de perdre du temps..
- **Echanger en amont** sur les calendriers universitaires et les organisations respectives ;
- **Définir les types d'intervention commune,** en ciblant si possible des zones d'intervention commune.

QUAND :

- **Avant la rentrée universitaire** – idéalement trimestre 2 de N-1 pour les référents pédagogiques.
- **Dès la rentrée universitaires** pour les étudiants ; en créant un événement dédié (par exemple un forum interprofessionnel du service sanitaire ou un MeetUp)

COMMENT :

- **Participer au groupe de travail SSES** si celui-ci perdure ou aux réunions d'information dédiées ;
- **Participer à la réunion annuelle du CODEP du DRAPPS** sur mon territoire et potentiellement sur le territoire voisin : le dispositif peut contribuer à la rencontre et à la mise en lien des référents pédagogiques de différentes filières et à la rencontre entre référents pédagogiques et référents de proximité ;
- **Identifier les compétences de chacun** et les complémentarités des filières (ex : IFSI expérience des stages, médecine expérience sur la mise en situation d'action SSES, etc.) ;
- **Se former ensemble en sollicitant directement Promotion Santé Occitanie** afin de mettre en place une formation commune en interfiliarité.
- **Assister aux retours d'expérience** des cohortes étudiantes précédentes
- **Constitution d'un fichier** commun des partenaires
- **Mobiliser les bons relais dans les territoires** (notamment DD ARS, DSDEN), pour leur connaissance des besoins prioritaires et des opérateurs/acteurs locaux, de par leur proximité des structures d'accueil et des publics.

LES OUTILS À NE PAS OUBLIER :

- **Les pages dédiées au service sanitaire de l'ARS Occitanie et du DRAPPS afin de prendre connaissance des ducuments de référence, des guides et des bibliographies dédiées** et l'adresse générique de l'ARS pour demander mise en relation : **ars-oc-service-sanitaire@ars.sante.fr**
- **Utiliser les outils collaboratifs** pour partager les documents communs de référence (Décret, **Charte régionale d'engagement**, etc) : Sharepoint, espace commun Google Drive, espace dédié sur la plateforme Moodle, UNESS (Université Numérique en Santé et en Sport) etc. ;
- **Utiliser dans la mesure du possible la visio-conférence** pour les temps de travail en commun afin de pallier les grandes distances (pensez aux applications gratuites comme GoogleMeet par exemple) ;
- **Prise de contact** avec l'adresse générique du DRAPPS porté par Promotion Santé Occitanie : **drapps@promotion-sante-occitanie.org** ainsi que l'adresse générique de l'ARS pour être mis en relation : **ars-oc-service-sanitaire@ars.sante.fr** ;
- **Outils partagés en ligne :** Portail inter-ARS des offres d'accueil des étudiants (sous conditions de disponibilité et de maturité) incluant une entrée pour les structures de formation (avec le calendrier de disponibilité de leurs étudiants), TRIBU (sous réserve du maintien de cet outil spécifique au milieu scolaire)

ETAPE N°2 : INTÉGRER L'ÉVALUATION À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET D'ACTION COMME UNE CONDITION AU SUCCÈS DE L'INTERFILIARITÉ

OBJECTIFS :

- **S'évaluer pour améliorer les contenus** de la formation théorique ;
- **S'évaluer pour améliorer l'accompagnement** du groupe d'étudiants ;
- **S'évaluer pour améliorer** la collaboration entre filières ;
- **S'évaluer pour mieux accueillir** le groupe d'étudiants au sein de la structure ;
- **S'évaluer pour améliorer la compréhension des messages** de prévention auprès du public ;
- **S'évaluer pour améliorer l'impact de l'action** à plus long terme ;
- **Consolider les évaluations** au niveau national (en responsabilité de l'évaluation globale du dispositif).

QUAND :

- **Depuis la rencontre** des référents pédagogiques jusqu'à la fin de la collaboration pour le groupe d'étudiants..

COMMENT :

- **Harmoniser la valorisation** des ECTS dans les différents parcours d'études.
- **L'étudiant remplit le questionnaire d'auto-évaluation en ligne** (qui alimente la base étudiante nationale) et le groupe d'étudiants réalise un RETEX oral en inter-professionnalité en présence d'un ou plusieurs référents pédagogiques ;
- **Le référent pédagogique** remplit la grille d'évaluation de l'intervention (3 phases : préparation, action, évaluation) ;
- **Le public-cible,** bénéficiaire de l'intervention, remplit une grille d'appréciation ;
- **La structure d'accueil,** représentée par le référent de proximité, remplit aussi une grille d'appréciation (voir annexe) et délivre un justificatif de l'action réalisée par l'étudiant(e) en santé qu'elle remet à chaque étudiant(e) en santé intervenu(e). L'étudiant.e est chargé.e de retourner la grille ainsi que le justificatif au référent pédagogique, datés et signés avec tampon de la structure d'accueil. Le référent de proximité doit, dans la mesure du possible, assister aux interventions des étudiants. A défaut, il s'appuie sur les retours objectifs d'une personne encadrante présente.
- **L'évaluation de l'étudiant** relève bien de la responsabilité de l'organisme de formation de rattachement (validation des UE et attribution d'ECTS), les structures d'accueil contribuant à l'évaluation de l'action mais n'évaluant pas directement le ou les étudiants qui sont intervenus, ni l'UE concernée.

LES OUTILS À NE PAS OUBLIER :

- **Références bibliographiques** sur l'évaluation en éducation et promotion de la santé (cf. **guide pratique Mon service sanitaire en 10 questions**) ;
- **La grille d'auto-évaluation** de l'étudiant ou du groupe d'étudiants ;
- **La grille d'évaluation** à destination des référents pédagogiques validée par le groupe de travail (cf. **Proposition de grille d'évaluation des actions étudiantes en prévention et promotion de la santé, dans le cadre du SSES**)
- **La grille d'appréciation/avis** à destination des référents de proximité, avec 2 modèles possibles, **l'un simple** (Cf. **modèle Education Nationale**) et **l'autre plus ambitieux pour des référents de proximité déjà sensibilisés à la PPS** ;
- **Outil de l'évaluation interventionnelle (cf. Médecine Montpellier – appui du CODES 34)**.

ETAPE N° 3 : CONSTRUIRE DES CONTENUS COMMUNS DE LA FORMATION THÉORIQUE POUR PARTAGER CETTE CULTURE COMMUNE

OBJECTIFS :

- **Définir des objectifs** pédagogiques communs au service sanitaire, dépassant les stratégies pédagogiques globales qui varient selon les structures de formation
- **Définir les compétences** visées du module socle « Service Sanitaire » pour les étudiants
- **Structurer et « professionnaliser »** la mise en œuvre de l'inter-filiarité, en s'appuyant sur un ou des modèles de processus, permettant de répondre aux contraintes posées et d'intensifier l'inter-filiarité lorsqu'elle est déjà initiée.
- **Pas d'homogénéisation** des contenus et des pratiques, mais partage d'architectures de formation.
- **L'acquisition par les étudiants** des compétences visées dans la phase théorique nécessite une approche pédagogique mêlant différentes méthodes : méthodes passives (transmissives, expositives), méthodes actives (expérimentation, études de cas, mises en situation…). Ces apprentissages seront renforcés lors de la mise en œuvre concrète des actions sur les lieux d'accueil.
- **Varier les formats de mise en place de l'interfiliarité :** cours magistraux (en présentiel ou en visio, pour les étudiants éloignés), Travaux Dirigés (TD) ou Enseignements Dirigés (ED), mises en situation (dont simulation de l'action), temps dédiés à la formalisation en commun des projets, groupes de pilotage ;
- **Impliquer les secrétariats pédagogiques** dès le début du projet et faciliter la communication entre eux afin d'optimiser les aspects administratifs.

QUAND :

- **Avant la rentrée universitaire** – idéalement trimestre 3-4 de N-1

COMMENT :

- **S'appuyer** sur la charte d'engagement définie au niveau régional ;
- **Capitaliser** sur les contenus déjà existants des promotions précédentes.

LES OUTILS À NE PAS OUBLIER :

- **Signature de** la charte régionale d'engagement ;
- La page dédiée de l'ARS ;
- **Appui/accompagnement** de Promotion Santé Occitanie ;
- Guide pratique « mon service sanitaire en 10 questions », Drapps Occitanie ;
- Guide pratique SSES, Promotion Santé Normandie.

INFORMER/FORMER/COMMUNIQUER (EN AMONT DES ACTIONS)

- **Formation** des formateurs-référents pédagogiques
- **Information/formation** des structures d'accueil-référents de proximité
- **Formation des étudiants** (2 temps : théorique et pratique, démarche de projet)

Actions et sous-actions	Les recommandations	Calendrier
Formation des formateurs – référents pédagogiques	• **Ressources à disposition :** - Promotion Santé Occitanie, CODES 34 et 30 - Portail IRIS (Gard) : **http://www.agisante-gard.org/** - BIB BOP (données bibliographiques et outils pédagogiques ex. serious games …) **http://www.bib-bop.org/** - Guide pratique « Mon service sanitaire en 10 questions » (Promotion Santé Occitanie) - Demande de modules en e-learning (formation sur temps personnel)	Dès que possible : avant la rentrée ou dès septembre de chaque année
Information/ formation des structures d'accueil – référents de proximité (*) (*) EN : structuration avec des référents / département et des équipes ressources départementales	• **Repérage et sélection :** Listes fournies par l'ARS et l'EN, demain le portail des offres, rencontres (COPIL, COMOP, GT), partenariats existants (comment concilier fidélisation et rotation des offreurs ?), établissements scolaires à proximité)	Juin (N-1 avant la rentrée en septembre)
	• **Réunions de présentation après sélection des offreurs :** Par ville/bassin géographique ? (Qui organise ? l'ARS ?)	Septembre-octobre
	• **Réunions débrief / RETEX** (dans l'idéal, en inter-filières)	Mai-juin
Formation des étudiants	• **UE Santé publique ou cours existants en Santé publique** - Cours théoriques (concepts) - TD spécifiques sur les 4 thématiques prioritaires (opérationnalité) => références bibliographiques du Guide « Mon service sanitaire en 10 questions ».	**Formation théorique :** N-1 N
	• **Pratique :** - **Références bibliographiques** (Guide Promotion Santé Occitanie + bibliographies) - **BIB BOP** - **Centre de documentation de Promotion Santé Occitanie** (Toulouse, Carcassonne) - **Centres de documentation CODES** (**34**, **30**)	**Année N** Semestre 1 : observation et préparation Semestre 2 : action et évaluation
	• **Echanges avec les étudiants** (des temps longs facilitent l'inter-filiarité) - Temps d'analyse commun - Temps de préparation - Temps d'actions - Temps de restitution/RETEX	**Tout au long du projet** Oct./nov. (3 jours ?) Janvier Janvier-mars Avril-septembre

ETAPE N°4 : CONCEVOIR, PLANIFIER L'ACTION ET INTERVENIR EN INTERFILIARITÉ

OBJECTIFS :

- **Préparer l'action en mobilisant l'équipe pédagogique** (mixte) avec les étudiants, mais aussi les structures d'accueil où interviendront les étudiants.
- **Concevoir l'action avant de la planifier,** en s'appuyant sur les acquis directs de la formation (pas de modalités spécifiques à l'interfiliarité).
- **Construire** toutes les étapes du projet en interfiliarité ;
- **Partager** un objectif commun ;
- **Utiliser** les les partenariats déjà formalisés et les opportunités des différentes filières.

QUAND :

Planification avant la rentrée en septembre de l'année universitaire N et réalisation de l'intervention entre janvier et avril de l'année universitaire N

COMMENT :

- **Prise de contact** avec les structures d'accueil
- **Temps d'observation** en interfiliarité pendant la phase de « formation théorique »
- **La supervision des actions** (par les formateurs-référents pédagogiques) bien qu'opportune, n'est pas faisable en pratique. L'encadrement sur le lieu d'accueil est donc primordial, au-delà de la qualité de la préparation en amont
- **L'inter-filiarité** peut être réfléchie par période et/ou par lieu.
- **La simulation des actions** constitue une bonne pratique déjà effective pour certaines filières

Les jalons (6)	Les recommandations
Se faire connaître	. Entrer dans la structure physiquement . Être orienté.e vers le référent de proximité
Préparer le lieu où se déroulera l'action (anticipation, appropriation)	. En fonction du lieu . Agencement de la pièce . Mise en place des chaises et des outils
Accueillir le public/la population ciblé.e (prérequis indispensable)	. Se présenter aux participants . Politesse et courtoisie, éthique et bienveillance . Rappeler les objectifs de l'intervention de prévention primaire . Rappeler les consignes . Attention : Les étudiants ne font pas l'appel
AGIR : C'est le temps fort, le moment clé (posture adaptée)	. Maîtrise du temps, s'entraîner en amont . Etre vigilant à la participation active de tous les participants . Animation/supervision de l'action . Répondre aux questions de l'auditoire . Relancer le débat si besoin
Evaluer . Obligatoire . Pas de trame, sauf pour l'Education Nationale (proposition dans le guide DGESCO, axée sur l'attitude et le comportement de l'étudiant)	. Auto-évaluation . Evaluation de l'action : faire passer des questionnaires ? . Evaluation avec le référent pédagogique . Saisir l'action sur la plate-forme du MESRI, qui va se substituer à etudiant.gouv.fr/démarches simplifiées (PF fermée en nov. 2019)
Valoriser . C'est crucial . Effet d'entraînement . Pour soutenir la montée en charge	. Retour d'expérience . Communiquer auprès des futurs étudiants . Mise en place de tutorat étudiant (à sécuriser : formation ? label ? mission ?)

LES OUTILS À NE PAS OUBLIER

- Signature de la convention (quel que soit le terrain d'accueil, il y a à date un modèle unique de convention avec la structure d'accueil, adaptable en cas de besoin. Dans le cas assez fréquent d'un lieu d'accueil différent de la structure d'accueil, prévoir 2 conventions).
- Cartographie des structures d'accueil (ARS/EN)
- **Diagramme de Gantt** pour planifier le projet
- **Utiliser les fiches-action** du guide pratique Normandie

ETAPE N° 5 : COMMUNIQUER LARGEMENT SUR L'INTERFILIARITÉ

OBJECTIFS :

- **Valoriser le service sanitaire** dans le parcours de l'étudiant (et par extension du référent pédagogique), en articulation avec la valorisation globale du dispositif portée par l'ARS et l'Education Nationale, voire à terme par d'autres partenaires institutionnels, tels que DIRECCTE, DRJSCS, PJJ, Assurance Maladie ...
- **Valoriser l'interfiliarité elle-même** (enjeu de former de futurs acteurs de santé au travail collaboratif de prévention promotion de la santé, plus-value réelle pour les organismes de formation et pour les étudiants réunis par un projet commun), et capitaliser sur les modalités qui l'ont facilitée et les liens qui ont été créés.
- **Formaliser l'acquisition de compétences « douces »** (soft skills) : Création d'un certificat/passeport de l'animateur ;
- **Initier du tutorat, l'accompagnement par les pairs :** inviter d'anciens étudiants à témoigner sur les conditions de réussite, former les nouveaux étudiants, bons réflexes en termes logistique ;
- **Capitaliser sur les interventions :** décrire l'action sur la base étudiante qui alimente automatiquement le site OSCARS

QUAND :

En amont de l'intervention sous forme de vidéos pour s'entraîner, **juste après l'intervention et à moyen terme.**

COMMENT :

- **Communiquer en interne :** journal universitaire ;
- **Séance de tutorat :** mon SSES en 180 secondes ou 300 secondes (ex. : Faculté de Pharmacie Montpellier)
- **Communiquer à l'externe :** presse locale, régionale, radio locale ;
- **Communication au sein de la structure d'accueil** école, collège, lycée, entreprise, association, établissement médico-social, ...
- **Valorisation en comité de pilotage** régional, national, en Comité Départemental Drapps ;
- **Projet de newsletter régionale.** Service Public d'Information en Santé (sante.fr), sous condition de la fonctionnalité Témoignages disponible.

LES OUTILS À NE PAS OUBLIER :

- **Les réseaux sociaux au service de l'action** (attention aux droits d'image des publics mineurs)
- **La base de données « Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé » (Oscars) :** Base de données des actions de prévention / promotion de la santé incluant les interventions dans le cadre du Service sanitaire.
- **Article scientifique dans une revue de Santé publique,** répondre à des appels à communications régionaux ou nationaux

ANNEXES

Proposition de grille d'évaluation des actions étudiantes en prévention et promotion de la santé, dans le cadre du SSES

MÉTHODOLOGIE

Cette proposition de grille d'évaluation à destination des référents pédagogiques a été co-construite à partir de grilles existantes, transmises par les organismes de formation. Des corrections, notamment sur la sémantique, ont ensuite été apportées à partir des retours consolidés au 14 février 2020, puis des dernières observations formulées lors du GT conclusif du 04/03.

PROPOS LIMINAIRES

- Ces items constituent des invariants, des incontournables, qui ne couvrent pas tout le champ de l'évaluation des étudiants, mais constituent un socle harmonisé. Aucune pondération n'a volontairement été fixée, tous les items participant à la validation du service sanitaire. Cette grille d'évaluation apparaît comme le socle commun, partageable et nécessaire au regard de la montée en charge de l'interfiliarité au sein du SSES.
- Les méthodologies spécifiques peuvent cohabiter avec cette grille commune et sont à la main des organismes de formation (notation, rapport écrit / QCM, simulation, etc.)
- L'acquisition est progressive et peut être mesurée à différents temps, selon la faisabilité et le retour d'expérience après usage de la grille.
- L'évaluation des savoirs est différente de l'évaluation du SSES.
- L'exigence ne vaut pas sanction : c'est bien l'amélioration continue de la qualité des interventions qui prime. L'objectif est bien de valider le SSES et de faire d'inscrire la culture de l'interprofessionnalité dans les pratiques des futurs professionnels de santé.
- La notation est collective et non individuelle ; tous les membres du groupe ont la même appréciation, la même « note ».
- La créativité est difficile à évaluer et de plus renvoie à des considérations subjectives ; donc elle n'apparaît pas explicitement, sauf via les outils / méthodes utilisé.e.s.
- Il est important, en termes de stratégie pédagogique, que le service sanitaire soit pris en compte dans la stratégie des organismes de formation (ex. : les projets pédagogiques des IFSI).

Étape	Critères	Indicateurs	Non évaluable	Non acquis (0 point)	En cours d'acquisition (1 point)	Acquis (2 points)
I - La présentation de l'action en prévention et promotion de la santé (évaluer les SAVOIRS)	A. Comprendre le SSES et s'inscrire dans une démarche de projet en interfiliarité en promotion de la santé	**I.A.1.** Compréhension des enjeux du Service Sanitaire des étudiants en santé. Connaissance et compréhension des enjeux de la thématique et savoir les présenter. Respect de la charte régionnale.				
		I.A.2. Compréhension des étapes de la démarche de projet : Planification des différentes étapes de la démarche projet dans le temps, avec les outils et moyens mobilisés, incluant l'évaluation.				
		I.A.3. Mobilisation des ressources documentaires fiables et actualisées. Les références sont visibles. Réalisation du diagnostic des besoins (théoriques) du public cible mobilisant les techniques d'enquête adaptées ou en s'appuyant sur des données épidémiologiques fiables.				
	B. Inscire son action dans un parcours partenarial et collaboratif	**I.B.1.** Collaboration avec les autres organismes de formation et constitution d'un groupe d'étudiants en interfiliarité.				
		I.B.2. Echanges préalables avec les structures d'accueil (thématiques, préoccupation de l'établissement-projet de santé, calendrier et dimension pratique, présentation du déroulé)				
		I.B.3. Inscrire l'action des étudiant dans la complémentarité de ce que font les autres opérateurs/intervenants.				
	C. Concevoir l'intervention de façon concertée et cohérente	**I.C.1.** Viser la participation du public cible dans la définition des objectifs de l'action de prévention.				
		I.C.1. Argumentation du choix des outils/supports pédagogiques adaptés à la population cible. Faire preuve d'innovation quand cela est possible.				

Étape	Critères	Indicateurs	Non évaluable	Non acquis (0 point)	En cours d'acquisition (1 point)	Acquis (2 points)
II - La réalisation de l'action de prévention et promotion de la santé (évaluer les SAVOIR-ETRE et SAVOIR-FAIRE)	A. Adapter sa communication au public cible (savoir-faire)	**II.A.1.** Présentation des membre du groupe, présentation des objectifs et présentation du déroulé de l'animation.				
		II.A.2. Vocabulaire adapté et pertinence du contenu en égard au contexte, aux caractéristiques socio-démographique du public-cible et à la thématique. Elocution claire et audible.				
	B. Travailler sur la posture de l'animateur en respectant les principes éthiques d'éducation pour la santé (savoir-être)	**II.B.1.** Respect du temps de l'intervention et du temps de parole de chacun en tenant compte de l'interfiliarité.				
		II.B.2. Développement de la posture adaptée : – écoute active – respect du principe de non-jugement (bannir l'approche moralisatrice) – respect de l'absence de prise de parole de certaines personnes du public-cible.				
	C. Utiliser les techniques et outils pour l'éducation pour la santé	**II.C.1.** Questionnement des représentations et des coyances du public-cible sur la thématique.				
		II.C.2. Encouragement de l'expession du public dans le respect de sa liberté dans l'élaboration des messages clés. L'étudiant amène le public-cible à identifier les avantages et les inconvénients à l'adoption de comportements favorables à la santé.				
	D. Capacité à travailler en partenariat et en interprofessionnalité	**II.D.1.** L'action est réalisée en interfiliarité et s'intègre dans le contexte de la structure d'accueil.				
		II.D.2. Compréhenssion des limites de l'intervention. Capacité à orienter vers les personnes/structures «ressources» (interne à la structure d'accueil ou externes) pour assurer la continuité de l'action et répondre aux besoins plus spécifiques qui ne rentrent ni dans le périmètre de l'action ni dans les missions de l'étudiant.				

Étape	Critères	Indicateurs	Non évaluable	Non acquis (0 point)	En cours d'acquisition (1 point)	Acquis (2 points)
III – L'évaluation et le retour d'expérience (SOIR-REAJUSTER)	A. Intégrer l'évaluation dans toutes les étapes du projet	**III.A.1.** Evaluation des connaissances du public avant et après l'action : proposer un outil formalisé (vérifier la compréhenssion des messages clés).				
		III.A.2. Evaluation à la fin de l'action : vis-à-vis des objectifs fixés, des résultats obtenus et des étapes de la démarche projet en PPS.				
	B. Travailler sur un retour d'expérience tenant compte des évaluations des parties prenantes (référent pédagogique, référent de proximité, public bénéficiaire de l'intervention)	**III.B.1.** Identification des points forts et des axes d'amélioration à toutes les étapes du projet (individuellement ou en collectif avec les pairs), tendre vers une action de qualité.				
		III.B.2. Présentation des ajustement et des axes d'amélioration tenant compte des remarques du public bénéficiaire pour l'année suivante, en s'inscrivant dans la durée : quelle action envisager s'il y avait une suite ? (RETEX écrit ou oral pour CAPITALISATION)				

Proposition de grille d'appréciation des actions étudiantes en prévention et promotion de la santé, dans le cadre du service sanitaire

Grille à destination des référents de proximité n'ayant pas reçu de sensibilisation en prévention et promotion de la santé

MÉTHODOLOGIE

Cette proposition de grille d'appréciation à destination des référents de proximité et des équipes ressources a été co-construite à partir de grilles existantes, transmises par les organismes de formation. A partir des documents transmis, de nouvelles propositions ont été formulées compte tenu du manque de formation/ sensibilisation des référents de proximité sur les questions de prévention et de promotion de la santé.

PROPOS LIMINAIRES

- Ces items constituent des invariants, des incontournables, qui ne couvrent pas tout le champ de l'évaluation des étudiants, mais constituent un socle harmonisé. Cette grille d'appréciation ou d'observation apparaît comme le socle commun, partageable et nécessaire au regard de la montée en charge de l'interfiliarité au sein du SSES.
- Les référents pédagogiques vont s'appuyer sur ces appréciations pour attribuer une note à l'étudiant ; il est donc très important que le référent de proximité puisse remplir cette grille en toute objectivité.
- Les méthodologies spécifiques peuvent cohabiter avec cette grille commune et sont à la main des équipes ressources et référents de proximité.
- Les appréciations sont collectives et non individuelles ; tous les membres du groupe ont la même appréciation. Ils recevront par la suite la même note.

GRILLE D'APPRECIATION

A remplir par le référent de proximité, observateur de l'intervention dispensée par le groupe d'étudiants en interfiliarité.

- **Etablissement/structure :**

- **Thématique :**

- **Nom et coordonnées du référent, observateur de l'action de prévention :**

- **Date de l'intervention :**

Etudiants	Noms	Prénoms	Filières
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Critères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Très satisfaisant
1. Ponctualité de tous les membres du groupe				
2. Assiduité et implication de tous les membres du groupe				
3. Les étudiants ont su se présenter, présenter les objectifs de leur intervention et le déroulé de l'animation				
4. Les étudiants ont su adapter leurs propos au contexte, à la thématique et au public-cible				
5. Respect du temps de l'intervention et du temps de parole de chacun en tenant compte de l'interfiliarité				
6. Les étudiants ont développé une posture appropriée envers le public-cible et dans le respect du cadre éthique				
7. Les étudiants ont développé une attitude appropriée envers le personnel encadrant et dans le respect du cadre éthique				
8. Les étudiants ont compris les limites de leur rôle et ont sur orienter vers les structures/personnes «ressources».				
9. Les étudiants ont cherché à facilitier la participation du public				
10. Les étudiants ont prévu un retour du public-cible sur leur intervention				

Commentaires du référent de proximité (ou à défaut de la personne qui a observé l'intervention) :

- **Points positifs/points forts de l'intervention :**

- **Points à améliorer de l'intervention :**

Proposition de grille d'appréciation des actions étudiantes en prévention et promotion de la santé, dans le cadre du service sanitaire

Grille à destination des référents de proximité sensibilisés à la prévention et à la promotion de la santé

MÉTHODOLOGIE

Cette proposition de grille d'appréciation à destination des référents de proximité et des équipes ressources initiés en promotion de la santé, a été co-construite à partir de grilles existantes, transmises par les organismes de formation. Dans un souci d'exhaustivité, de nouvelles propositions ont été formulées à partir des documents transmis.

PROPOS LIMINAIRES

- Ces items constituent des invariants, des incontournables, qui ne couvrent pas tout le champ de l'évaluation des étudiants, mais constituent un socle harmonisé. Cette grille d'appréciation ou d'observation apparaît comme le socle commun, partageable et nécessaire au regard de la montée en charge de l'interfiliarité au sein du SSES.
- Les référents pédagogiques vont s'appuyer sur ces appréciations pour attribuer une note à l'étudiant ; il est donc très important que le référent de proximité puisse remplir cette grille en toute objectivité.
- Les méthodologies spécifiques peuvent cohabiter avec cette grille commune et sont à la main des équipes ressources et référents de proximité.
- Les appréciations sont collectives et non individuelles ; tous les membres du groupe ont la même appréciation. Ils recevront par la suite la même note.

GRILLE D'APPRECIATION

A remplir par le référent de proximité, observateur de l'intervention dispensée par le groupe d'étudiants en interfiliarité.

- **Etablissement/structure :**

- **Thématique :**

- **Nom et coordonnées du référent, observateur de l'action de prévention :**

- **Date de l'intervention :**

Etudiants	Noms	Prénoms	Filières
1			
2			
3			
4			
5			
6			

	Critères	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Très satisfaisant
A. Respect de l'organisation	1. Ponctualité de tous les membres du groupe				
	2. Assiduité et implication de tous les membres du groupe				
B. Communication au public-cible (savoir faire)	1. Les étudiants ont su se présenter, présenter les objectifs de leur intervention et le déroulé de l'animation				
	2. Les étudiants ont su adapter leurs propos au contexte, à la thématique et au public-cible				
C. Posture et respect des principes éthiques (savoir-être)	1. Respect du temps de l'intervention et du temps de parole de chacun en tenant compte de l'interfiliarité				
	2. Les étudiants ont développé une posture adaptée : écoute active, respect du principe de non-jugement respect de l'absence de prise de parole, qualité de la relation éducative.				
	3. Les étudiants ont compris les limites de leur rôle et ont sur orienter vers les structures/personnes «ressources».				
D. Techniques et outils d'animation (savoir faire)	1. Les étudiants ont questionné les représentations du public sur la thématique				
	2. Les étudiants ont questionné les représentations du public sur la thématique				
	3. Les étudiants ont facilité la participation des publics				
	4. Les étudiants ont vérifié la compréhension des messages clés par le public				
	5. Les étudiants ont prévu une évaluation à destination du public-cible				

Commentaires du référent de proximité (ou à défaut de la personne qui a observé l'intervention) :

- **Points positifs/points forts de l'intervention :**

- **Points à améliorer de l'intervention :**

Drapps OCCITANIE
Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé

Service sanitaire des étudiants en santé : INTERVENIR EN INTERFILIARITÉ EN 5 ÉTAPES

Mettre en place des conditions favorables à l'interfiliarité dans les actions d'éducation et de promotion de la santé menées par les étudiants

Pour toute demande sur le dispositif, contactez :

L'ARS Occitanie :

04 67 07 20 07

ars-oc-service-sanitaire@ars.sante.fr

occitanie.ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

Drapps OCCITANIE Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé

Promotion Santé Occitanie

Conception et réalisation : Melissa MARBOEUF et Guillaume REISS, communication Promotion Santé Occitanie